



# PROGRAMME DE FORMATION B1L B2L BCL

## HABILITATION ELECTRIQUE B1L B2L BCL EN INITIAL ET RECYCLAGE

**Durée :**

14 heures

**Prérequis :**

Avoir une expérience professionnelle dans la maintenance de véhicules ou engins électriques.

**Public concerné :**

- Personnel non électricien effectuant des opérations simples d'ordre électrique sur des véhicules ou engins, ou à proximité.
- Tout salarié effectuant des opérations non électriques au voisinage de batteries ou d'équipements de véhicules ou engins électriques.

**Objectif :**

- Mettre en œuvre les consignes de sécurité établies dans la norme NF C18550
- Apprendre à travailler méthodiquement à proximité de véhicules électriques ou engins comme chariots élévateurs et voitures hybride.

**Pédagogie :**

La journée est interactive, le formateur crée les conditions où chacun peut s'exprimer et écouter. Roulement de sujets théoriques, exercice pratique. La base théorique est sous forme de diapositives et visionnage de vidéos pour étudier les situations.

Evaluation des acquis par un test QCM et évaluation pratique par mise en situation.

**Moyens humains :**

Formateurs qualifiés ayant une pratique de technicien sur terrain ou de conseil dans le domaine électrique.

Mise à jour le 21/09/2020



**LE BON FORMATION**

Formations sécurité au travail

EURL LE BON ELECTRICIEN  
SIRET : 871 904 394 00019 - Code APE 4321A  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
84010195301 auprès du préfet de région Auvergne-  
Rhône-Alpes

1982 montée neuve  
01700 Miribel

**Tél : 06 41 77 65 29**  
**contact@lebon-formation.fr**



# PROGRAMME DE FORMATION B1L B2L BCL

## HABILITATION ELECTRIQUE B1L B2L BCL EN INITIAL OU RECYCLAGE

### Sanction de la formation :

Attestation individuelle de formation

### Contenu :

- Notions d'électricité : les grandeur électriques, les deux types de courant.
- Connaître l'architecture des véhicules électriques.
- Les domaines de tension.
- Effets et conséquences de l'électricité sur le corps humain.
- Règles élémentaires de prévention des risques électriques.
- Rôle des acteurs (exécutant, chargé de réparation, chargé de consignation, etc...)
- Apprendre à réaliser une analyse de risque.
- Les titres d'habilitation et leurs limites.
- Zones d'environnement.
- Consignes et documents écrits : autorisation de travail, avis de fin de travail, attestation de consignation , instruction de sécurité.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux.
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie électrique (P.E.A.S).
- Travaux pratiques et évaluation pratique; évaluation des acquis par un test écrit.

Mise à jour le 21/09/2020



**LE BON FORMATION**

Formations sécurité au travail

EURL LE BON ELECTRICIEN  
SIRET : 871 904 394 00019 - Code APE 4321A  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
84010195301 auprès du préfet de région Auvergne-  
Rhône-Alpes

1982 montée neuve  
01700 Miribel

**Tél : 06 41 77 65 29**

**contact@lebon-formation.fr**